

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
7 Octobre 2013	7 Octobre 2013	F-022-18-P-0086

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un giratoire au carrefour de la D963 et de la route d'Hirson (VC54/VC32) sur le territoire des communes de FONTAINE-LES-VERVINS et VERVINS.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d)	Aménagement d'un giratoire dont l'emprise est inférieure à 0,4 ha. Le raccordement des branches nécessite la modification de routes existantes sur une longueur inférieure à 3 km.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un giratoire en lieu et place du carrefour existant entre la D963 et la route d'Hirson (VC54/VC32) sur le territoire des communes de FONTAINE-LES-VERVINS et VERVINS. Le projet inclut le raccordement du chemin rural du "Long Pré".

4.2 Objectifs du projet

Sécurisation du carrefour D963/route d'Hirson (VC54/VC32) et du chemin rural du "Long Pré".

Création d'un accès direct à la zone d'aménagement concerté (ZAC) "Créapôle".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus en deux phases pour une durée totale de 4 mois :

- Phase 1 : aménagement de l'anneau du giratoire et raccordement des routes existantes (dégagement des emprises, terrassement, borduration, construction de chaussée, signalisation horizontale et verticale),

- Phase 2 : démolition de chaussée et création de l'accès aux parcelle agricole (terrassement, signalisation horizontale et verticale).

Les travaux de la phase 1 seront réalisés sous circulation pour le D963 et sous déviation pour la voie communale VC54-VC32. La déviation envisagé emprunte les D963, N2, D966, D375, D372, D1850P, rue Henri Bourlone, rue Marc Lescarbot et VC54-VC32.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après la mise en service du nouveau carrefour giratoire, une augmentation de trafic est attendue sur le D963; liée à l'installation d'entreprises sur la ZAC "Créapôle".

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

/

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

/

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Rayon extérieur du giratoire	25 m
Modification de routes existantes	450 m cumulés

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Intersection de la D963
et de la route d'Hirson
(VC54/VC32)
02140 VERVINS

Coordonnées géographiques¹Long. 3 ° 55' 29 " ELat. 49 ° 50' 48 " N**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

FONTAINE-LES-VERVINS
VERVINS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

L'aménagement de ce carrefour en giratoire est prévu dans le cadre de la création de la ZAC "Créapôle" déclarée d'utilité public le 23 mars 2013. Ce giratoire permet de créer une desserte direct de la zone via la D963.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière pour l'ouvrage existant, prairies permanentes pour les accotements et champs agricole cultivés pour le raccordement de la VC54, de l'accès à la ZAC "Créapôle" et le raccordement du Chemin du "Long Pré".

Règlement applicable pour la zone du projet:

PLU VERVINS : AUc

POS FONTAINE-LES-VERVINS : NC

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

VERVINS :

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 mars 2006 - Zone AUc

FONTAINE-LES-VERVINS :

Plan d'Occupation des Sols approuvé le 7 septembre 1981 (PLU en cours d'élaboration) - Zone NC

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan Prévention Bruit Environnement du Département de l'Aisne - Phase 1 (route dont le trafic est supérieur à 16400 véhicules/jour) approuvé le 8 juillet 2013.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VERVINS : PPR inondation prescrit et approuvé. FONTAINE-LES-VERVINS : PPR inondation prescrit et approuvé.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport d'environ 8500 T de graves (recyclés ou en provenance d'une carrière).
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Emprise sur espace agricole : 3960 m2.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

L'aménagement n'engendra pas d'augmentation sensible du niveau sonore par rapport à la situation actuelle. Le projet se situe en périphérie du territoire des communes de VERVINS et FONTAINE-LES-VERVINS. Il n'y a pas d'habitations à proximité direct du projet.

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement existant. La surface imperméabilisé n'est pas augmentée par rapport à l'ouvrage existant.
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Extension de la ZAC "Créapole".

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement d'un giratoire au carrefour de la D963 et de la route d'Hirson (VC54/VC32) sur le territoire des communes de FONTAINE-LES-VERVINS et VERVINS peut être dispensé d'une étude d'impact. En effet, le projet consiste en l'aménagement d'un carrefour existant qui n'induit pas d'augmentation de la surface imperméabilisée et présente un impact très limité sur l'environnement.

J. P. V. V. V.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

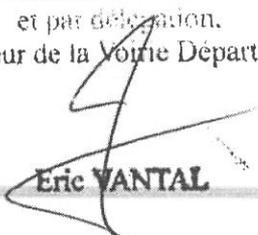
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à LAON

le, 4 octobre 2013

Signature

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation,
Le Directeur de la Voie Départementale


Eric VANTAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel	@		

Personne morale

Nom	VANTAL	Prénom	Eric
Adresse du siège social			
Numéro	2	Extension	Nom de la voie Rue Armand Brimbeuf
Code postal	02000	Localité	LAON Pays FRANCE
Tél.	03.23.24.60.73	Fax	03.23.24.60.91
Courriel	evantal	@ cg02.fr	

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	BEAUSAERT	Prénom	Anne-Line
Qualité	Technicien Routes		
Tél.	03.23.24.86.91	Fax	
Courriel	albeusaert	@ cg02.fr	

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

Commune de VERVINS
Place du Général de Gaulle
02140 VERVINS
Tél. : 03 23 98 00 30

Communauté de communes de la thiérache du centre
13, rue de l'Armistice
Villa Pasques - B.P. 28
02260 LA CAPELLE
Tel. : 03.23.97.36.00

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Annexe 2

CANTON DE VERVINS
COMMUNES DE VERVINS
ET DE
FONTAINE LES VERVINS

RD963 / VC54 / VC32

AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE
ENTRE LA RD963 AU P.R. 19+63
LA VC54 / VC32 ET LA Z.A. CREAPOLE

ETUDE DE FAISABILITE

PLAN DE SITUATION



SERVICES TECHNIQUES

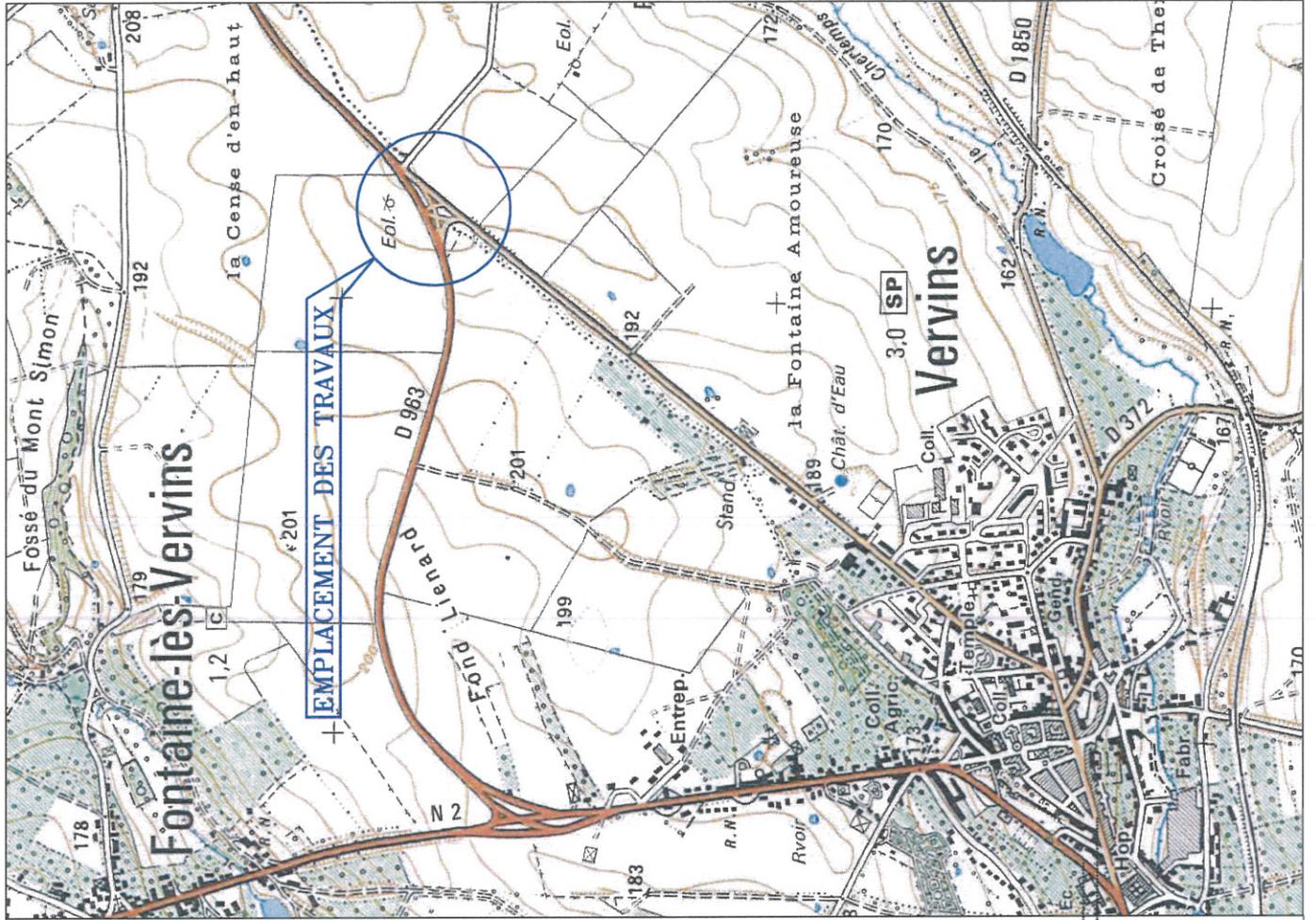
* * *

DIRECTION de la VOIRIE
DEPARTEMENTALE



ETABLI EN : Mai 2013	Par : JM. Josseaux	ECHELLE :	DATE
MODIFICATIONS		N de CLASSEMENT	

LAON Le:	LAON Le:	M. GENNESSEUX
A. BOUDARD	E. VANTAL	



ANNEXE 3 - Reportage photos du 23 septembre 2013 : Carrefour D963 – VC54/VC32





